



Martine Desaulles



Jean-Philippe Bastias



Valérie Boisliveau



David Espin



Sabrina Nouri



Boris Violet



Paméla Van Wayenberghe



Cécile Marchesi



Thierry Bordier

INTÉRESSEMENT

Didier Patauge

Bien qu'habitué à nager en eau trouble, qui aurait pu croire qu'il se jette dans le grand bain des négociations sur l'intéressement ? Il ne doit pas y avoir assez de requins pour qu'il daigne y goûter. C'est donc Madame Sottel comme d'habitude qui mouillera le maillot.

Malgré le cuisant échec de la négociation sur le Télétravail on prend les mêmes et on recommence

Vous jugez votre rémunération insuffisante, et vous avez ô combien raison ! Malheureusement inutile de compter sur votre intéressement 2024-26 pour améliorer votre salaire, l'affaire tombe à l'eau. A qui la faute ? A la direction ? Aux organisations syndicales signataires ? Eh bien aux deux mon capitaine ! L'une bien contente de limiter son enveloppe de rémunération et les autres ravis de favoriser une partie de leur électorat, en l'occurrence les plus aisés.

Il va falloir se serrer la ceinture, pas pour le summer body mais pour venir au secours de BPCE. En effet la tête pensante du groupe vient de se porter acquéreur de la filiale de la Société Générale SGEF pour une broutille : 1,1 milliard d'euros. Une goutte d'eau pour elle sachant que ce seront les BP et les CE qui paieront. La facture en revanche pour nous sera salée : 77 millions pour la seule CEIDF, plus gros contributeur.

Mais où trouver cet argent ? C'est simple, dans votre poche !!!

On plafonne l'enveloppe à 14 % maximum de la masse salariale (même pas 2 mois de salaire comme dans la plupart des établissements de la place) alors que la loi nous permet d'aller jusqu'à 20 %. On modifie les critères de répartition de l'enveloppe d'intéressement en ne privilégiant que les plus hauts salaires. Le SNE-CGC et le SU abandonnent donc une grande partie de leur électorat.

Assurément la CGC et le SU ont mis leur plus beau maillot rouge et leur bouée façon "Alerte à Malibu" pour venir au secours de la direction. Mais que sont-ils venus faire dans cette galère en acceptant d'aussi maigres propositions ?

Les adhérents de Sud ne s'y sont pas trompés et ont rejeté unanimement cet accord. Didier, quant à lui, se réjouit. Pas de quoi pourtant, il se rêvait directeur de la piscine BPCE et ne finira que responsable du pédiluve.

